

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG  
SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE  
D'ALSACE ET DE LORRAINE

69/208



69-008 RM



Agence de l'eau  
Rhin-Meuse

Rapport géologique concernant  
l'agrandissement du cimetière communal  
de HOUSSEN (Haut-Rhin)

7 octobre 1969

La commune de HOUSSEN ayant l'intention d'agrandir son cimetière, la Préfecture du Haut-Rhin a chargé le Service Géologique d'Alsace et de Lorraine d'effectuer l'enquête prescrite par la circulaire du 30 juin 1923. Une visite des lieux fut effectuée le 30 septembre 1969.

- CADRE GEOLOGIQUE -

La région de HOUSSEN fait partie du domaine géologique de la plaine du Rhin. Le sous-sol est constitué par des alluvions (sable, graviers, galets) déposées sur des marnes et pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres. Ces alluvions sont le siège d'une importante nappe phréatique utilisée pour l'alimentation en eau potable des populations.

Lors de la visite des lieux, on a pu observer la coupe géologique suivante dans une fosse de 2 mètres de profondeur exécutée au centre de la parcelle prévue pour l'extension du cimetière :

de 0,00 à 0,20 m terre végétale  
0,20 à 1,00 m limon sableux  
1,00 à 1,70 m limon argileux  
1,70 à 2,00 m sable, graviers, galets.

Le fond de la fouille était sec, aucune arrivée d'eau n'a été constatée au cours du creusement. La nappe se situe à une plus grande profondeur (4m).

Par ailleurs le sous-sol, se présente comme un terrain moyennement aéré, compte tenu de la présence du niveau limon argileux; la décomposition des corps sera cependant assez rapide.

- ALIMENTATION EN EAU POTABLE -

La commune de HOUSSEN est alimentée en eau potable depuis un forage situé au Sud de l'agglomération.

Le cimetière (situé au Nord) ne présente pas de risques de pollution vis-à-vis de cet ouvrage et des conduites étanches qui assurent la distribution de l'eau.

- PRESCRIPTIONS -

Les caractéristiques des terrains d'inhumation permettent de fixer la durée de rotation des corps à 15 ans.

Une zone non aedificandi de 35 mètres devra être respectée autour du cimetière actuel et agrandi.

- CONCLUSION -

Compte tenu des conditions géologiques existentes, un AVIS FAVORABLE est donné au projet d'agrandissement du cimetière communal de HOUSSEN, sur la n° 129, section 17, sous réserve de l'application des prescriptions formulées.

Le Directeur du Service Géologique L'Ingénieur au Service Géologique  
d'Alsace et de Lorraine d'Alsace et de Lorraine

L. SIMLER



M. DAESSLE



Annexe : plan situation 1/25000